

### Direction Générale de l'Armement Comité Technique de Réseau du 27 août 2020

Compte-Rendu

Le Comité technique de réseau extraordinaire de la DGA a eu lieu le jeudi 27 août. L'ordre du jour comprenait un point de situation globale de la DGA dans le contexte COVID et un point sur la phase 3 du Plan de Remontée Progressive d'activité (PRPA).

Situation arrêtée au 25 août 2020 (où bon nombre des personnels sont en congés).

- 5 agents sont atteints par la COVID de manière probable ou confirmée.
- Le télétravail concerne environ 900 agents.
- 5300 agents travaillent en présentiel. Pour Balard, 1800 agents sont présents sur les 2600 que compte la DGA.
- 26 agents sont placés en autorisation spéciale d'absence (ASA).
- 4650 clés 4G ont été distribuées et des PC portables continuent à être déployés.

Le nombre d'agents présents aujourd'hui dans les différents établissements est supérieur aux prévisions.

Le Délégué Général pour l'Armement nous apprend que la piste de fournir des masques lavables n'est plus d'actualité et que l'achat des masques jetables de Catégorie 1 se fera désormais « localement » par Carte Achats auprès des différents industriels.

À la suite des annonces gouvernementales et plus particulièrement celles du Ministère du Travail, le Délégué Général pour l'Armement signale que la DGA est en attente de la communication de la mise à jour du Protocole Sanitaire par la DRH-MD. Pour la phase 3 du PRPA, la DGA prévoit, comme c'est le cas en ce moment, la poursuite du télétravail en situation exceptionnelle en fonction des spécificités et des contraintes professionnelles.

Au sujet du télétravail, la CGT a rappelé que la variable la plus efficace pour éviter la propagation de l'épidémie de COVID est le travail à distance au maximum possible et sans que cela concerne des agents sujets à une fragilité de santé. La CGT a remis en lumière l'interprétation du texte régissant le télétravail dans le cadre du COVID et dénoncé le comportement de certains employeurs qui limitent le recours à ce dispositif sans justification réelle et sérieuse. Tenant compte de nos propos, le Délégué Général pour l'Armement s'est engagé à rappeler avec forces, lors du prochain COMEX, les règles et l'intérêt pour tous du télétravail. La CGT incite les personnels dont l'emploi le permet à déposer sans tarder une

# DGA

## O H H H

## Fédération nationale des travailleurs de l'État

263 rue de Paris - Case 541 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 55 82 89 00 Fax 01 55 82 89 01 Mail : trav-etat@cgt.fr demande de télétravail correspondant au nombre de jours de leur choix et à en informer leurs représentants locaux.

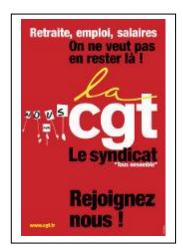
La délégation CGT a questionné la direction sur le risque de maîtriser moins efficacement les approvisionnements des masques jetables en préférant les multiples commandes locales plutôt que par un pilotage central. Le Délégué Général pour l'Armement n'y voit aucun risque particulier et, qui plus est, trouve un caractère hautement citoyen de soutenir le réseau des PME qui ont su se positionner sur le segment de la fabrication des masques pour lutter efficacement contre l'épidémie.

Que penser de cette morale citoyenne tenue par le Délégué Général pour l'Armement lui-même quant au même moment la direction locale de Cazaux distribue des masques dont la notice qui figure sur l'emballage est intégralement imprimée en mandarin ?

Citoyenneté se dit Gōngmín shēnfèn et s'écrit 公民身份



La délégation CGT était composée de Didier BRUNES DGA-TT Angers et Thierry DELISLE DGA-TH Val de Reuil



Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus fort.  Bulletin de contact et de syndicalisation	
NOM :	Prénom:
Adresse :	
Code postal :	Ville:
Téléphone :	Courriel:
Age:	Profession:
	Entreprise (nom et adresse):
0-	
cgt	Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr. Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur <b>www.cgt.fr</b>



### Direction Générale de l'Armement Comité Technique de Réseau du 27 Août 2020

Déclaration liminaire

Monsieur le Délégué, Mesdames et messieurs.

Le Comité technique de réseau convoqué aujourd'hui va aborder une nouvelle étape de cette crise sanitaire sans précédent. La phase 3 du PRPA dont on connait pourtant la date depuis de nombreuses semaines n'est toujours pas un jalon maîtrisé, avec par exemple, un protocole sanitaire qui n'est plus à jour et qui n'est pas conforme aux nouvelles directives gouvernementales sur le port du masque.

Pour la CGT, les interprétations faites sur le terrain des mesures à prendre sont autant de tensions inutiles dans ce contexte.

Comment éponger une dette organique lorsque l'on n'est même pas capable d'harmoniser les bonnes pratiques entre centres, lorsque le télétravail, qui pourtant a encore montré son intérêt et son efficacité dans de nombreux domaines, est encore vu par la hiérarchie de terrain comme une perte de maîtrise sur les agents ?

Ce qui est important c'est que le travail soit fait, dans de bonnes conditions, non pas que le coq puisse avoir sa bassecour autour de lui !!!

Pour la CGT, cette crise sanitaire a montré une nouvelle fois que c'est par l'organisation du travail que l'on peut faire avancer les choses.

Concernant les personnels identifiés à risque vis-à-vis de la COVID, nous attirons votre attention sur les situations et les conditions de reprises qui peuvent être difficiles et voire complexes que ce soit matériellement mais surtout psychologiquement.

Pour revenir sur les masques, alors oui vous avez annoncé hier en CHSCT R1 que le stock était là, mais ce que nous demandons ce sont des règles d'application simples, audibles et compréhensives par tous et sans ambiguïté.

M. le Délégué, la CGT attend de ce CTR des directives précises afin que le doute et les interprétations ne soient pas permis sur le terrain.

Les personnels comptent sur vous pour veiller à cela.

Nous vous remercions.